



Plan de lutte contre la pollution : L'Exécutif parisien vous détaille ses mesures

Jeudi 29 janvier à 9h, Hôtel de Ville (4e)

Anne Hidalgo a annoncé mercredi son plan de lutte contre la pollution. Il sera soumis au Conseil de Paris, le 9 février prochain. L'Exécutif parisien vous convie à un petit déjeuner de presse, jeudi, afin de vous détailler ses mesures.

Anne Hidalgo a fait de la lutte contre la pollution de l'air une priorité de sa mandature. La lutte contre la pollution de l'air est en effet un enjeu de santé publique majeur : les particules causent la mort prématurée de plus de 42.000 personnes en France et réduit l'espérance de vie des Parisiens de 6 à 9 mois.

A Paris, le trafic routier est le principal émetteur de polluants atmosphériques. Si de nombreuses mesures ont été prises par l'Exécutif parisien depuis 2001, Anne Hidalgo souhaite aujourd'hui aller plus vite et plus loin.

Elle soumettra au Conseil de Paris du 9 février prochain un plan sans précédent, qui allie des mesures immédiates d'incitation à l'évolution des usages (subvention à l'acquisition de véhicules électriques ou GNV pour les professionnels, aides financières pour l'usage des transports en commun ou d'Autolib', etc) et des mesures progressives de restriction de la circulation des véhicules polluants afin de faire de Paris une zone à basses émissions.

Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire, et les principaux adjoints concernés par ce plan, vous en détailleront les objectifs, les modalités et le calendrier, lors d'un petit déjeuner de presse, ce jeudi 29 janvier à 9h.

Personnalités présentes :

- Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire
- Christophe Najdovski, adjoint à la Maire, en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public
- Bernard Jomier, adjoint à la Maire, en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP
- Olivia Polski, adjointe à la Maire, en charge du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et indépendantes

Date et lieu :

Jeudi 29 janvier à 9h, Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4e)